

Assistant(e) responsable loisirs et installation (1 poste permanent)

SOMMAIRE DE FONCTION :

Sous l'autorité du responsable loisirs, la personne titulaire coordonne, réalise et veille au bon fonctionnement des programmes d'activités de loisirs. Elle assure un contrôle de l'utilisation des installations. Elle participe également à l'identification des besoins du service et s'assure du respect des normes établies.

SERVICE :

Service de la culture et des loisirs.

CONDITIONS SALARIALES :

Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION :

Octobre 2022.

EXIGENCES:

- DEC en technique d'intervention en loisir.
- Compétence en gestion de personnel.
- Bonne connaissance des techniques d'intervention, d'animation et d'encadrement de groupes et de clientèles diversifiées.
- Habileté à planifier et à organiser le déroulement de programmes, d'activités ou d'événements de loisir (sportifs, de plein-air) selon les clientèles et les saisons.
- Démontrer d'excellentes aptitudes relationnelles avec les citoyens et les bénévoles ainsi qu'une grande facilité à travailler en équipe.
- Bonne maîtrise de l'informatique (Windows, suite Office et logiciel LUDIK).
- Permis de conduire de classe 5.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné des **preuves scolaires avant le 25 octobre 2022 à 17 h** à l'adresse suivante :

CONCOURS 22-51

Service des ressources humaines
Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5
418 296-8186 (télécopieur)
Courriel : rh@ville.baie-comeau.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.

* La Ville de Baie-Comeau souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les minorités ethniques.